NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Le Villa-Joie

Août-Septembre 2013 Volume 6, Numéro 8

CONSEIL MUNICIPAL

M. Yvon Lampron
MAIRE

Mme Isabelle Dumont
DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEC.-TRÉS. G.M.A., NIV.1

SIÈGE NO.1, MME LOUISE LEBLANC
comité de l'hygiène du milieu

SIÈGE NO.2, MME CLAUDE MONGEAU
comité loisirs, culture et famille

SIÈGE NO.3, MME KIMBERLEY RASPA
comité de la sécurité publique

SIÈGE NO.4, M. PIERRE FISCHER
comité des travaux publics

SIÈGE NO.5, MME MARGUERITE ST-PIERRE
comité consultatif d'urbanisme

SIÈGE NO.6, M. CLAUDE LANDRY
comité finance et administration

Les séances du conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village se tiennent à chaque mois à 20h00 dans la salle du conseil municipal.

Si vous avez une demande à formuler au conseil municipal, vous devez l'acheminer la semaine précédant la réunion mensuelle afin qu'elle soit étudiée.

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

LUNDI 9 septembre 2013 à 20h00

MARDI 1er octobre 2013 à 20h00

ÉDIFICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Isabelle Dumont, directrice générale, sec.-trés., g.m.a., niv. 1
Tél.: 819 336-2744
Téléc.: 819 336-2030
Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE BON-CONSEIL ET PAVILLON
541, rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
Tél.: 819 336-2744
Téléc.: 819 336-2030
Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

SÉCURITÉ INCENDIE
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél.: **9-1-1**
Styven Lafrenière, directeur

BIBLIOTHÈQUE
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél.: 819 336-2967
Dominique St-Germain, coordonnatrice

Lundi : 9h30 à 11h00
Mardi: 18h00 à 19h30
Samedi: 9h00 à 10h30
NOTE: Fermée les jours de congés fériés

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
Extraits séance du conseil du 21 juin 2013

BIBLIOTHÈQUE

A) ENTENTE INTER-MUNICIPALE

Étant donné que nous avons dénoncé l'entente inter-municipale pour le service de la bibliothèque qui était en vigueur jusqu'au 4 mai 2013;

Étant donné que le motif principal de présenter une nouvelle entente à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse se justifie principalement par un document confirmant le droit de propriété exclusif à la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village de la partie avant de l'hôtel de ville;

Étant donné qu'un local dans la partie précitée est dédié exclusivement pour le service de la bibliothèque aux abonnés des deux municipalités sans frais additionnel depuis quelques années;

Étant donné qu'il est tout à fait normal de charger à la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse un % des frais de location pour un local occupé conjointement afin d'offrir le même service aux deux populations;

Étant donné que les ajustements financiers proposés dans la nouvelle entente rédigée par la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village étaient partagés selon un mode de calcul juste, basé selon la richesse foncière uniformisée (RFU) de nos municipalités respectives soit : le même principe que pour l'entente inter-municipale convenue pour le service incendie;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village n'a jamais chargé de frais d'administration concernant la bibliothèque et que dans la nouvelle entente proposée, nous n'en n'avions pas inclus;

Étant donné que dans la résolution 2013-143, aucun calcul mathématique en rapport au % de la RFU a été fait par la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse pour indiquer dans sa résolution le coût réel que nous demandions pour les frais de location soit : 7 592,00 $ annuellement partagé à 44,99 % pour le village et 55,01 % pour la paroisse. Selon ce principe, 55,01 % représente un déboursé pour Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse de 4 176,36 $ annuellement et/ou 348,03 $ mensuellement. Ainsi, il était totalement faux d'affirmer dans la résolution un montant de 632,00 $ par mois;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse par le libellé de sa résolution induit en erreur la population et brime par défaut notre principe d'équité;

Étant donné le refus de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse de tenir une rencontre suggérée par la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village pour discuter sur le sens de l'équité pour des ententes inter-municipales;

Étant donné que la résolution 2013-143 nous prouve l'utilité de cette rencontre car cette offre est inacceptable et contraire au sens de l'équité;

En conséquence, il est résolu d'aviser la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse que nous mettons fin à notre démarche pour conclure une nouvelle entente inter-municipale pour le service municipal bibliothèque. Nous continuerons d'offrir les services à la population de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse si elle le souhaite en ajoutant une taxe de non-résident le 1er juillet 2013 avec rétroactivité au 4 mai 2013.

Pour l'inventaire actuel de la bibliothèque, nous consulterons pour définir la valeur réelle dépréciée de l'inventaire afin de payer notre dû à la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse.

B) POLITIQUE NON-RÉSIDENT BIBLIOTHÈQUE

Étant donné que l'entente relative à la bibliothèque avec la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse a pris fin le 4 mai 2013;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village accepte d'accueillir les résidents de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse mais en toute justice et par souci d'équité à l'égard de ses contribuables, elle se doit d'imposer une contrainte financière à cette clientèle;

En conséquence, il est résolu d'adopter la politique d'accueil des personnes non-résidentes de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village concernant la bibliothèque telle que soumise à l'annexe « A » comme si elle était au long ici reproduite.

C) ENTENTE INTER-MUNICIPALE RELATIVE À LA BIBLIOTHÈQUE (SERVICE NON-RÉSIDENT)

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village souhaite donner accès aux citoyens de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse pour les services de la bibliothèque pour la période du 4 mai 2013 au 4 mai 2015;

Étant donné la politique d'accueil des personnes non-résidentes de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village concernant la bibliothèque;

Étant donné qu'une entente inter-municipale doit être signée entre les parties afin d'offrir aux non-résidents de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse un service de bibliothèque conformément à la convention de service avec le Réseau Biblio;

Il est résolu de conclure une entente inter-municipale relative à la bibliothèque (service non-résident) avec la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse afin de permettre à leurs contribuables d'accéder au service de la bibliothèque. Que le maire et la directrice générale sont et soient autorisés à signer ladite entente telle que soumise à l'annexe « B » comme si elle était au long ici reproduite.

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
Extraits séance du conseil du 8 juillet 2013

DÉROGATION MINEURE 240 RUE ST-LAMBERT

Étant donné la demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 131 et ses amendements concernant la propriété située au 240, rue St-Lambert à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village lot 4647486 afin d'autoriser le positionnement de la verrière quant à la distance minimale à respecter de deux (2,0) m par rapport à la limite de la propriété;

Étant donné que le conseil a pris connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme en date du 27 mai 2013;

Étant donné que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le conseil;

En conséquence, il est résolu d'autoriser la dérogation mineure pour l'immeuble située au 240, rue St-Lambert étant donné que celle-ci ne porte pas atteinte à la jouissance des propriétaires des immeubles voisins.

DÉROGATION MINEURE 301 RUE ST-LAMBERT

Étant donné la demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 131 et ses amendements concernant la propriété située au 301, rue St-Lambert à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village lot 4647504 afin d'autoriser la construction d'un garage de 139 mètres carrés alors que le maximum prévu à la règlementation est de 56 mètres carrés;

Étant donné que le conseil a pris connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme en date du 27 mai 2013;

Étant donné que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le conseil;

En conséquence, il est résolu de reporter la décision concernant la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 301, rue St-Lambert.

ADOPTION ÉTATS FINANCIERS 0MH

Il est résolu d'adopter les états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2012 pour l'Office Municipal d'Habitation de Notre-Dame-du-Bon-Conseil préparés par Deloitte s.e.n.c.r.l. avec un déficit pour la municipalité de 8 148,00 $ au lieu de 8 339,00 $ tel que prévu et de déduire le montant de 191,00 $ sur le versement prévu pour 2013.

OCTROI CONTRAT PAVAGE STATIONNEMENT CENTRE COMMUNAUTAIRE

Étant donné l'appel d'offres par invitation pour le pavage d'une partie du stationnement du Centre Communautaire auprès de quatre (4) fournisseurs;

Étant donné qu'à l'ouverture des soumissions, le résultat fut le suivant :

Smith Asphalte Inc.	Option A	Option B
asphalte	15 480,00 $	25 360,00 $
pose / livraison	inclus	inclus
sable	7,00 $ / tonne	7,00 $ / tonne
gravier	15,00 $ / tonne	15,00 $ / tonne
excavation, remblai et compaction	175,00 $ / h plus taxes	175,00 $ / h plus taxes

En conséquence, il est résolu d'autoriser et d'octroyer le contrat du pavage d'une partie du stationnement du Centre Communautaire à Smith Asphalte Inc. selon l'option B au coût de 29 384,16 $ taxes incluses plus le sable et le gravier si nécessaire.

OCTROI CONTRAT DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Étant donné l'appel d'offres par invitation pour le déneigement des trottoirs auprès de deux (2) fournisseurs;

Étant donné qu'à l'ouverture des soumissions, le résultat fut le suivant :

Smith Asphalte Inc.	2013-2014 sans clause	33 227,75 $ taxes incluses
	avec clause	35 527,27 $ taxes incluses
	2014-2015 sans clause	33 227,75 $ taxes incluses
	avec clause	35 527,27 $ taxes incluses

En conséquence, il est résolu d'autoriser et d'octroyer le contrat pour le déneigement des trottoirs à Smith Asphalte Inc. sans clause opérationnelle au coût de 33 227,75 $ taxes incluses pour la saison 2013-2014 et de 33 227,75 $ taxes incluses pour la saison 2014-2015.

OCTROI CONTRAT ARPENTEURS-GÉOMÈTRES INFRASTRUCTURES EXTÉRIEURES DE LOISIRS

Étant donné la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Étant donné l'appel d'offres par invitation auprès de deux (2) fournisseurs;

Étant donné les prix reçus :

Michel Dubé	1 450,00 $ plus taxes
Firme Martin Paradis	1 800,00 $ plus taxes

En conséquence, il est résolu de mandater Michel Dubé arpenteur-géomètre au coût de 1 450,00 $ plus taxes afin d'identifier sur notre terrain les infrastructures prévues au plan de reconfiguration des infrastructures extérieures de loisirs ainsi que la désignation du chemin Elphège-Bourgeois.

TOURNOI DE GOLF MRC DRUMMOND

Étant donné l'invitation de la MRC Drummond à participer à la 20e édition du tournoi de golf qui se tiendra le 15 août au Club de Golf Le Drummond dont une partie des profits va au programme des petits dîners de la Tablée populaire;

Il est résolu d'autoriser et de défrayer l'inscription de Monsieur Yvon Lampron, Madame Louise Leblanc, Madame Claude Mongeau, Madame Kimberley Raspa, Monsieur Pierre Fischer et Monsieur Claude Landry au coût de 40,00 $ / chacun. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

OCTROI CONTRAT TOITURE GARAGE MUNICIPAL ET REMISE

Étant donné l'appel d'offres par invitation pour la réfection de la toiture du garage municipal et de la remise auprès de quatre (4) fournisseurs;

Étant donné qu'à l'ouverture des soumissions, le résultat fut le suivant :

Toitures Boudreau	9 324,47 $ taxes incluses
Couvreurs Caron & Bergeron	10 172,99 $ taxes incluses

En conséquence, il est résolu d'autoriser et d'octroyer le contrat de la réfection de la toiture du garage municipal et de la remise à Toitures Boudreau au coût de 9 324,47 $ taxes incluses.

DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2012

Dépôt est fait des indicateurs de gestion pour l'année 2012.

SERVICE INCENDIE

A) ENGAGEMENT POMPIER VOLONTAIRE

Étant donné la recommandation du comité inter-municipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Sainte-Clotilde-de-Horton en date du 17 juin 2013;

Il est résolu d'autoriser l'engagement de Monsieur Stephan Vigneault à titre de pompier volontaire conditionnellement à l'examen médical. Il est également résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité une entente avec Monsieur Vigneault.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 48 HEURES VÉLO 2013

Étant donné la demande d'aide financière pour le 48 heures vélo 2013 déposée par Madame Guylaine Fleurent-Paquin, employée chez Agropur;

Étant donné la politique relative à l'attribution de subvention;

Il est résolu de ne pas donner suite à cette demande.

FORMATION PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Il est résolu d'autoriser l'inscription gratuite de Madame Isabelle Dumont à la formation dispensée par le directeur général des élections qui se tiendra le 3 septembre 2013 à Drummondville. Les frais de déplacement et de représentation seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

AUTORISATION MDDEFP PROLONGEMENT RUE NAPOLÉON MÉNARD

Étant donné la résolution 2013-138 autorisant le prolongement de la rue Napoléon Ménard;

Il est résolu que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village ne s'objecte pas à la délivrance d'une autorisation par le MDDEFP (Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs) concernant les plans et devis préparés par Les Consultants SM Inc. en date du 13 mai 2013. Ledit projet ne contrevient à aucun règlement municipal.

REMISE À NEUF SURPRESSEUR D'AIR ASSAINISSEMENT DES EAUX

Étant donné l'inspection et la vérification des équipements et des composantes des surpresseurs d'air à l'assainissement des eaux par la firme Gaétan Bolduc & Associés inc.;

Étant donné les priorités d'intervention et les degrés d'usure des équipements selon le rapport déposé en date du 6 juin 2013;

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'autoriser Gaétan Bolduc & Associés inc. à effectuer une remise à neuf des trois (3) surpresseurs et leurs moteurs au coût de 4 600,00 $ plus taxes chacun.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS SÛRETÉ DU QUÉBEC

Dépôt du rapport annuel d'activités du comité de la sécurité publique de la MRC Drummond du 1er avril 2012 au 31 mars 2013.

DISPOSITION D'ACTIFS MUNICIPAUX

A) PERCEUSE À COLONNE

Étant donné la politique relative à l'acquisition et disposition d'actifs municipaux;

Il est résolu d'autoriser la mise en vente d'une perceuse à colonne au coût de 200,00 $.

B) MOTONEIGE

Étant donné la politique relative à l'acquisition et disposition d'actifs municipaux;

Il est résolu d'autoriser la mise en vente d'une motoneige Touring 1995 au coût de 700,00 $.

C) REMORQUE DOMPEUSE

Étant donné la politique relative à l'acquisition et disposition d'actifs municipaux;

Il est résolu d'autoriser la mise en vente d'une remorque dompeuse au coût de 3 000,00 $.

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION RÈGLEMENT 2013-349

Dépôt du procès-verbal de correction du règlement 2013-349 concernant un règlement d'emprunt de 380 760 $ pour l'exécution de travaux de réfection des infrastructures de la rue St-Félix.

PANONCEAU PROMOTION DOMICILIAIRE

Étant donné qu'il y a un certain ralentissement relativement à la construction de résidences neuves;

Étant donné la demande de la CDSE (Commission de Développement Socio-Économique Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village) d'installer un panonceau pour la promotion domiciliaire;

Étant donné que la municipalité désire promouvoir le développement domiciliaire sur son territoire;

En conséquence, il est résolu d'autoriser l'achat du matériel, la conception et l'installation par nos employés d'un panonceau pour la promotion domiciliaire pour un coût estimé de 700 $ installé sur l'emprise au coin des rues Notre-Dame et Napoléon Ménard.

DIVERS

A) VANNE POMPE INCENDIE

Étant donné la résolution 2013-151 autorisant l'installation d'une vanne d'isolation à la sortie de la conduite de 16 pouces au coût de 4 976,89 $;

Étant donné qu'après vérifications, il n'y a plus lieu d'installer ladite vanne vu celle installée l'an dernier lors du changement du débitmètre;

Étant donné que lors des travaux d'installation de la vanne de réduction de pression sur la pompe incendie, il a été impossible de fermer la vanne d'isolation de cette pompe;

Étant donné la poursuite de la mise à niveau de la station de pompage;

Étant donné que dans le cadre d'une vision technique d'ensemble, il y a lieu de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'autoriser le changement de la vanne d'isolation de la pompe incendie par Gaétan Bolduc & Associés inc. au coût de 5 998,77 $ plus taxes.

B) APPEL D'OFFRES PAVAGE RUE CÉCILE

Étant donné la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'aller en appel d'offres pour le pavage de la rue Cécile conformément aux plans et devis déposés par Groupe CME.

C) AIDE FINANCIÈRE LAC MÉGANTIC

Étant donné la terrible tragédie ferroviaire survenue à Lac Mégantic;

Étant donné que la FQM (Fédération québécoise des municipalités) invite les municipalités à faire preuve de générosité afin de soutenir concrètement et immédiatement les personnes touchées par cette catastrophe;

Il est résolu de faire un don d'un dollar (1,00 $) par citoyen soit 1 444,00 $ à la Croix-Rouge pour le fonds spécial à l'intention des victimes de Lac Mégantic.

D) REMERCIEMENTS DÉPUTÉ M. FRANÇOIS CHOQUETTE

Il est résolu de faire parvenir une lettre de remerciements au député Monsieur François Choquette pour son engagement au montant de 875,00 $ dans le cadre du partenariat publicitaire concernant le projet de la patinoire couverte.

Rapport des comités

Responsable du comité de l'hygiène du milieu et adjointe au comité loisirs, culture et famille :

04/06 : Assisté à la 51e assemblée du Réseau Biblio. Nous avons reçu le rapport annuel.

06/06 : Assisté à la remise du prix Dollard-Morin. La municipalité avait présenté la candidature de Madame Raymonde Bergeron, bénévole à la bibliothèque depuis 26 ans.

J'ai rencontré Madame Dominique St-Germain, coordonnatrice à la bibliothèque et elle ne regrette pas son choix d'avoir accepté ce poste.

04/07 : Conférence de Monsieur Jean-Luc Boutin à la bibliothèque. C'était très intéressant.

Dans le cadre du programme Apprenti-Stage, 3 jeunes sont sur le programme (CDSE – parc-été, Accueil Bon Conseil et municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village) et dans le cadre du programme extra, il y a un jeune à la CDSE (parc-été). Cette activité est rendue possible grâce à la contribution financière de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et de la caisse populaire.

Maire :

Bibliothèque : Étant donné que nous ne sommes pas capables de nous entendre avec la paroisse, le village leur a offert de racheter leur part dans la bibliothèque et une entente de desserte à titre de non-résident leur a été soumise : coût pour les adultes 60 $, enfant 20 $. À ce jour, nous n'avons toujours pas de réponse de leur part.

L'entente étant échue le 4 mai, nous avions extensionné jusqu'au 30 juin.

11/06 : Rencontre avec Josée Parent du Club de Soccer pour l'aspect financier 2014 dans le contexte où la paroisse ne contribuerait plus pour les loisirs.

13/06 : Vente pour non-paiement de taxes à la MRC, tous les dossiers ont été payés avant le début de l'encan.

19/06 : Rencontre avec un responsable de Gaz Métro pour voir la faisabilité de desservir le Centre Communautaire.

04/07 : Rencontre avec une firme pour voir la faisabilité de revoir l'ensemble de notre réseau téléphonique afin de minimiser les coûts et augmenter l'efficacité.

Reçu une lettre de notre député, Monsieur Schneeberger confirmant une aide financière de 12 000 $ pour 2013-2014 pour le réseau routier.

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
Extraits séance du conseil du 12 août 2013

GALA MÉRITE ÉTUDIANT

Étant donné que Monsieur Félix Paris a effectué un stage de 80 heures dans le cadre du programme Trio étudiant Desjardins pour l'emploi;

Étant donné que le Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond organise un gala afin de féliciter et encourager les étudiants qui ont effectué un stage de 80 heures;

Il est résolu de mandater Madame Louise Leblanc et Madame Isabelle Dumont afin de représenter la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village au gala du mérite étudiant dans le cadre du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi qui se tiendra le 11 septembre 2013 à 18h30 à Warwick. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

FINANCEMENT TRAVAUX SUBVENTIONNÉS RUE ST-FÉLIX

Il est résolu unanimement :

QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil,village accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt du 20 août 2013 au montant de 380 700 $ par billets en vertu du règlement d'emprunt numéro 2013-349, au prix de 98,24 $ échéant en série cinq (5) ans comme suit :

13 800 $	1,95 %	20 août 2014
14 300 $	2,15 %	20 août 2015
14 700 $	2,35 %	20 août 2016
15 200 $	2,55 %	20 août 2017
322 700 $	2,75 %	20 août 2018

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci;

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village souhaite emprunter par billets un montant total de 380 700 $:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE $
2013-349 (P.I.Q.M. #525035)	380 700

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billets au montant de 380 700 $ prévu au règlement d'emprunt numéro 2013-349 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le (la) maire (mairesse) et le (la) secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière);

QUE les billets soient datés du 20 août 2013;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014	13 800 $
2015	14 300 $
2016	14 700 $
2017	15 200 $
2018	15 700 $ (à payer en 2018)
2018	307 000 $ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt, la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 20 août 2013) en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 2013-349, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt .

DEMANDE ÉCOLE BON-CONSEIL

Étant donné la demande de l'École Bon-Conseil en date du 9 juillet 2013 afin d'utiliser le Centre Communautaire pour la journée d'accueil des élèves le 28 août;

Il est résolu d'autoriser l'utilisation gratuite du Centre Communautaire pour les enfants de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et paroisse.

TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE DE GLEASON

Étant donné la demande d'aide financière afin de participer à la 12e édition du Tournoi de golf bénéfice de Gleason;

Étant donné que la demande n'a pas été déposée conformément à la politique d'aide et de soutien aux organismes sans but lucratif;

En conséquence, il est résolu de ne pas contribuer à ce tournoi de golf.

PISTE CYCLABLE

Étant donné la résolution 2012-172 demandant à Réseaux Plein Air un changement de tracé de la piste cyclable au centre du village;

Étant donné la recommandation du RPAD d'effectuer une démarche auprès du ministère des Transports afin de reconfigurer les voies de circulation de sorte à rendre le stationnement sur rue disponible;

Étant donné la rencontre avec le ministère des Transports en date du 9 juillet 2013;

Étant donné la réponse du ministère des Transports en date du 11 juillet 2013 à l'effet qu'il n'est pas possible de décaler les voies de circulation puisque la géométrie de la route ne s'y prête pas;

Étant donné que le ministère des Transports consent à installer des panneaux supplémentaires d'interdiction de stationner aux endroits désignés par la municipalité;

En conséquence, il est résolu de maintenir la demande par la résolution 2012-172 à Réseaux Plein Air Drummond afin d'effectuer un changement de tracé de la piste cyclable qui emprunterait les rues Napoléon Ménard, St-Bruno, St-Jacques, Ducharme et St-Thomas avec marquage au sol.

ELECTRO CONCEPT - DISPONIBILITÉS DURANT LES VACANCES

Étant donné que le système d'automatisation et d'alarmes pour la station de pompage a été conçu et installé par Electro-Concept P B L Inc.;

Étant donné que depuis deux (2) ans, lors de violents orages durant la période des vacances de la construction, nous éprouvons des problèmes avec ledit système;

Étant donné que la compagnie Electro-Concept P B L Inc. est fermée durant les vacances de la construction;

Il est résolu de demander à Electro-Concept P B L Inc. de nous fournir un numéro d'urgence garantissant une ressource afin de les contacter advenant des problèmes majeurs.

RÉVISION BUDGÉTAIRE OMH 2013

Il est résolu d'adopter le budget 2013 révisé de l'Office Municipal d'Habitation de Notre-Dame-du-Bon-Conseil tel que déposé comportant un déficit de 50 685 $ dont 10 % : 5 068 $ est payable par la municipalité.

STATION DE POMPAGE (MODIFICATION SYSTÈME AQUACONTACT)

Étant donné l'installation des deux (2) nouvelles pompes de distribution à la station de pompage;

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'autoriser les modifications au système Aquacontact afin d'ajouter les informations de marche et défaut des nouvelles pompes ainsi que la marche de la pompe diésel et l'alarme au coût de 1 487,00 $ plus taxes.

REMERCIEMENTS DÉPUTÉ PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Étant donné la lettre reçue de Monsieur Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs ainsi que la lettre de Monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Transports annonçant l'octroi d'une subvention de 12 000 $ pour l'exercice 2013-2014 dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

Il est résolu de faire parvenir une lettre de remerciements à Messieurs Sylvain Gaudreault, ministre des Transports et Sébastien Schneeberger pour cette aide financière pour les travaux de pavage de la rue Cécile.

PUITS NO. 5

A) INSTALLATION POMPE

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'autoriser l'installation de la pompe pour le puits no. 5 par Les Forages L.B.M Inc. au coût de 16 250,00 $ plus taxes à même la taxe d'essence sur réception du certificat d'autorisation.

B) NETTOYAGE PUITS NO. 4

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

En conséquence, il est résolu d'autoriser le nettoyage du puits no. 4 par Les Forages L.B.M Inc. au coût de 21 690,00 $ plus taxes à même la taxe d'essence.

C) VARIATEUR DE VITESSE PUITS NO. 5

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'autoriser l'achat d'un variateur de vitesse ABB ACS550 chez Moteurs Électriques Laval Ltée au coût de 4 850,00 $ plus taxes à même la taxe d'essence.

D) MODIFICATION PROGRAMMATION AUTOMATE

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'autoriser la modification de l'automate afin d'ajouter le puits no. 5 par Electro Concept P B L Inc. au coût de 1 875,00 $ plus taxes à même la taxe d'essence.

E) RACCORDEMENT DU PUITS

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'octroyer le contrat à Lambert & Grenier Inc. pour le raccordement du puits no. 5 au coût de 6 800,00 $ plus taxes à même la taxe d'essence.

F) SERVICES PROFESSIONNELS - SUIVI ET SURVEILLANCE

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu de mandater Hydro-Ressources Inc. afin d'effectuer la surveillance et les plans tel que construits des travaux de raccord du puits no. 5 et de nettoyage du puits au coût de 20 450,00 $ à même la taxe d'essence.

BIBLIOTHÈQUE

A) ÉVALUATION COLLECTION LOCALE

Étant donné que l'entente relativement à la bibliothèque avec la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse a pris fin le 4 mai 2013;

Étant donné qu'advenant la fin de l'entente, le partage de l'actif acquis entre le 4 mai 2004 et le 4 mai 2013 doit être évalué selon la valeur établie par un évaluateur convenu entre les parties moins la dépréciation;

Étant donné que le CRSBP, offre de faire le travail d'évaluation de la collection locale au coût de 75 $ / h pour une durée d'environ 7 heures;

En conséquence, il est résolu d'autoriser l'offre du CRSBP de faire l'évaluation de la collection locale au coût de 75 $ / h pour une durée d'environ 7 heures payable 50/50 village et paroisse conformément à l'entente.

B) CALCUL DE LA DÉPRÉCIATION

Étant donné que l'entente relativement à la bibliothèque avec la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse a pris fin le 4 mai 2013;

Étant donné qu'advenant la fin de l'entente, le partage de l'actif acquis entre le 4 mai 2004 et le 4 mai 2013 doit être évalué selon la valeur établie par un évaluateur convenu entre les parties moins la dépréciation;

Il est résolu de mandater FBL afin de calculer la valeur dépréciée des actifs de la bibliothèque pour la période du 4 mai 2004 au 4 mai 2013 au coût d'environ 1 000,00 $ payable 50/50 village et paroisse.

DEMANDE DE DON DÉMARRAGE OBNL

Étant donné la demande de don pour le démarrage du Conseil du développement économique et touristique des villes;

En conséquence, il est résolu de ne pas autoriser un don pour le Conseil du développement économique et touristique des villes.

RÈGLEMENT PROVINCIAL EAU POTABLE

Étant donné la déclaration demandant des amendements au projet de règlement concernant le prélèvement des eaux et leur protection;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a pris connaissance des démarches entreprises par Monsieur Richard E. Langelier afin, notamment, que la date butoir pour la transmission de commentaires sur ce projet de règlement soit reportée;

En conséquence, il est résolu que nous partageons les demandes formulées par Monsieur Langelier et la conférence des élus (es) et des scientifiques indépendants concernant le projet de règlement concernant le prélèvement des eaux et leur protection et demandons au ministre de bien vouloir prolonger la période de consultation jusqu'au 31 mars 2014 et qu'une rencontre des représentants de la conférence et du ministre soit fixée pour discuter de ce projet.

PATINOIRE COUVERTE

A) PLANS ET DEVIS

Étant donné les plans et devis déposés par la firme Tonaxeli Inc. en date du 19 juillet 2013 concernant le projet de la patinoire couverte;

Il est résolu d'adopter les plans et devis pour les deux (2) scénarios possibles et d'envisager la possibilité d'ajouter un 3e scénario tenant compte du budget prévu de la municipalité.

B) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PIQM

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a pris connaissance du guide sur les règles et normes du PIQM;

Étant donné que ce projet est à vocation sportive et communautaire car cette infrastructure servira de chapiteau pour d'autres activités en toutes saisons;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le projet de la patinoire couverte;

Il est résolu que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 5.1 du PIQM relativement au projet de la patinoire couverte.

Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

Que les travaux présentés respectent les critères d'admissibilité indiqués dans le guide sur le programme d'infrastructures Québec-Municipalités;

Que Madame Isabelle Dumont, directrice générale/ secrétaire-trésorière soit et est autorisée à signer les documents de demande de subvention relatifs au projet de la patinoire couverte dans le cadre du volet 5.1 du PIQM.

C) TEST DE SOL

Étant donné la recommandation de l'ingénieur de la firme Tonaxeli Inc. concernant des tests de sol où sera implantée la patinoire couverte;

Étant donné l'application de la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu de demander des prix à deux (2) firmes afin de faire des tests de sol pour recevoir la patinoire couverte et d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire.

D) LEVÉE DE FONDS

Étant donné la levée de fonds en cours dans le cadre du projet de la patinoire couverte, infrastructure maîtresse du projet de réaménagement du parc;

Il est résolu de solliciter la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse à contribuer financièrement à ce projet à vocation locale et régionale.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT PAVAGE RUE CÉCILE

Avis de motion est donné qu'il sera adopté un règlement relativement au pavage de la rue Cécile.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES AU 30 JUIN 2013

Dépôt de l'état des recettes et dépenses au 30 juin 2013.

SERVICE INCENDIE

A) DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL

Dépôt du procès-verbal du comité inter-municipal incendie section MRC Drummond en date du 6 août 2013.

B) ENTENTE D'ENTRAIDE MUTUELLE

Étant donné la recommandation du comité inter-municipal incendie en date du 6 août 2013;

Il est résolu d'adopter l'entente d'entraide mutuelle des services incendie MRC de Drummond et municipalités périphériques.

C) ADOPTION RÈGLEMENT PRÉVENTION INCENDIE

Étant donné l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la MRC de Drummond en vertu de la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c. S-3.4);

Étant donné que les actions prévues au plan de mise en oeuvre du schéma visent la mise à niveau et l'uniformité régionale en matière de réglementation en sécurité incendie;

Étant donné que selon l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie, les municipalités sont tenues d'adopter des mesures réglementaires en matière de sécurité incendie;

Étant donné les pouvoirs de réglementation conférés à la municipalité, notamment par la Loi sur les compétences municipales;

Étant donné qu'un avis de motion a été préalablement donné lors de la séance ordinaire du 7 mai 2012 ;

Étant donné que les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement selon la loi déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village décrète ce qui suit :

Que le règlement portant le numéro 2013-340 soit adopté.

DIVERS

A) DEMANDE D'APPUI DU CLUB ÂGE D'OR

Étant donné la demande d'appui du club de l'Âge d'Or dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés afin d'installer des lumières pour le jeu de pétanque et de fers ainsi que des bancs sécuritaires et l'achat d'un canon de projection, un écran et un portable;

Il est résolu d'appuyer le club de l'Âge d'Or en soutien à ce projet.

B) ARRÊT DES PROCÉDURES MISE EN DEMEURE M. JÉRÔME LAMPRON

Étant donné la mise en demeure de Monsieur Jérôme Lampron en date du 7 mai 2013 (résolution 2013-135);

Étant donné la lettre reçue de Monsieur Jérôme Lampron datée du 2 août 2013 reçue le 12 août 2013;

Il est résolu d'aviser notre assureur et notre aviseur légal que Monsieur Jérôme Lampron ne donnera pas suite à la mise en demeure ci-haut mentionnée.

RAPPORT DES COMITÉS

Comité loisirs, culture et famille :

23/07 : Rencontre du comité pour la patinoire concernant la présentation des nouveaux plans et devis.

Maire :

09/07 : Rencontre avec le MTQ (Ministère des Transports du Québec) concernant le trajet de la piste cyclable et la vitesse sur la rue Notre-Dame.

10/07 : Rencontre avec l'architecte pour la patinoire couverte et rencontre de chantier pour les travaux de la rue St-Félix. Il y aura une rencontre avec les citoyens de la rue St-Félix le 20 août.

23/07 : Lettre de Vélo Québec nous remerciant de notre collaboration lors du Défi du Centre-du-Québec. Tout s'est bien déroulé.

Reçu une lettre de remerciements de l'École Notre-Dame-du-Bon-Conseil pour notre soutien et notre collaboration.

L'hydrogéologue a été mandaté pour nous représenter auprès du ministère afin d'arrêter la chloration. Des tests à l'eau brute sont pris depuis 3 mois. On doit en prendre encore pour 9 mois. Nous pourrions arrêter la chloration si absence de bactéries néfastes pour la santé 12 mois consécutifs vu que l'on ne prend plus d'eau à la rivière et que le puits 1 est fermé.

Bibliothèque : Nous avons reçu une résolution de la paroisse qui semble prétendre qu'ils ont été avisés seulement le 27 juin qu'il n'y aurait plus de service de bibliothèque pour leurs citoyens. Voici la chronologie du dossier :

07/08/12 : Le village a dénoncé l'entente bibliothèque (fin le 4 mai 2013).

20/08/12 : La paroisse a répondu que le village devait honorer son entente jusqu'au 4 mai 2013 et que l'on en rediscuterait à ce moment-là.

19/02/13 : Proposition par la paroisse d'un échange de service. (La paroisse s'occupe à leur frais de bâtir une caserne incendie en échange, le village leur fournirait les services loisirs et nouvelle bibliothèque conforme aux exigences du CRSBP).

Avril 2013 : Demandes de rencontre avec la paroisse pour rediscuter de l'offre faite (la date retenue a été annulée par la paroisse).

23/04/13 : Lettre du village demandant une rencontre et offre entente bibliothèque (réponse avant le 4 mai).

06/05/13 : Envoi à la paroisse de la résolution du village entérinant l'orientation du conseil municipal du 23/04 relativement au projet d'entente bibliothèque soumis.

16/05/13 : Résolution village demandant à la paroisse une rencontre pour parler de l'équité lors de tout projet d'entente à venir et signifier ultimatum afin de signer une entente bibliothèque avant le 30 juin (dates suggérées : 10 et 11 juin).

05/06/13 : Demande faite à la paroisse si une date a été retenue pour une rencontre.

03/06/13 : Résolution paroisse 2013-143 demandant de prolonger l'entente pour une autre année (reçue le 10 juin).

21/06/13 : Envoi de la résolution 2013-165 du village pour offrir entente service bibliothèque avec frais pour non-résident.

08/07/13: Copie de la résolution paroisse 2013-162 offrant à leurs citoyens service bibliothèque à meilleur prix qu'au village avec Ste-Clotilde-de-Horton et Ste-Brigitte-des-Saults.

Malgré la situation actuelle avec la paroisse, nous avons reçu du CRSBP (Centre régional de service aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.) un certificat de 2 sceaux livresques pour nos efforts et nos investissements dans la bibliothèque en 2013-2014.

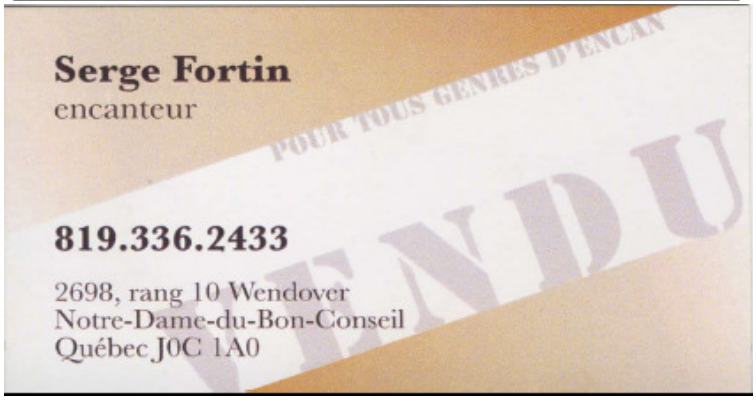

NOTRE-DAME
DU BON-CONSEIL
Village

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1 de la susdite municipalité, que :

Le règlement 2013-340 concernant la prévention incendie a été adopté le 12 août 2013.

Ce règlement est déposé au bureau municipal où toute personne peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 14e jour d'août 2013.

Isabelle Dumont
Directrice générale/secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je, soussignée, résidant à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 17h00 de l'après-midi, le 14e jour d'août 2013.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14e jour d'août 2013.

Isabelle Dumont,
Directrice générale/secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1

La Sûreté du Québec vous informe

* C'est jaune, préparez-vous à arrêter ! *

À la fin du mois d'août, c'est déjà la rentrée scolaire. Lorsque j'entends ces mots, il me vient en tête : **sécurité de nos enfants**. Il est très important pour nous que tous les automobilistes redoublent de prudence à l'approche d'un autobus scolaire. Mais lorsque vous approchez d'un autobus scolaire, savez-vous exactement quoi faire ?

Le conducteur d'un véhicule routier qui approche un autobus ou minibus affectés au transport d'écoliers dont les feux rouges intermittents sont en marche ou lorsqu'il fait usage de son signal d'arrêt obligatoire doit immobiliser son véhicule à plus de **5 mètres** de l'autobus ou du minibus. Il peut le croiser ou le dépasser que lorsque les feux intermittents sont éteints, le signal d'arrêt obligatoire escamoté et qu'après s'être assuré qu'il peut le faire sans danger.

Par contre, vous devez savoir que cela ne s'applique pas à un véhicule routier qui croise un autobus ou un minibus sur une chaussée adjacente séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée.

Vous allez remarquer que le conducteur de l'autobus ou du minibus effectue une manœuvre de présignalement avant d'activer les feux rouges. Tous les conducteurs d'autobus scolaire doivent signifier à l'avance leur intention d'immobiliser leur véhicule. Le présignalement sert à avertir les usagers de la route que le conducteur d'autobus scolaire s'apprête à immobiliser son véhicule pour faire monter ou descendre des élèves. En activant les feux jaunes d'avertissements alternatifs de son autobus, le conducteur fait ralentir la circulation devant et derrière l'autobus afin d'éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération. Soyez attentifs à cette mesure de sécurité.

Enfin, rappelez-vous que :

- Dépasser ou croiser un autobus d'écoliers dont les feux ROUGES intermittents sont en marche ou que le signal d'arrêt obligatoire est actionné, entraîne un gain de 9 points d'inaptitude ainsi qu'une amende de 200,00 $ plus les frais ;

- La même amende s'applique pour un conducteur qui s'est déjà immobilisé derrière un autobus ou un minibus d'écolier et qui la croise ou la dépasse une fois les feux rouges intermittents éteints et le signal d'arrêt obligatoire escamoté, sans s'être assuré de l'absence de danger.

Conduisons de façon responsable.

LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS EST NON DISCUTABLE !

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
Québec

SITE INTERNET - ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

Le 3 novembre 2013, les électeurs de l'ensemble des municipalités du Québec éliront une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de leur municipalité.

Dans cette perspective, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a mis en ligne un site Internet dédié aux élections municipales de 2013:

www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca

Pensez-y!

avizo
EXPERTS-CONSEILS
Notre génie, votre service technique
INFRASTRUCTURE
ENVIRONNEMENT
ASSAINISSEMENT DES EAUX
URBANISME ET AMÉNAGEMENT
SERVICES TECHNIQUES
SHERBROOKE / DRUMMONDVILLE / GRANBY / LAVAL
1 800 563-2005 / avizo.ca

Comeau Trépanier Corriveau, NOTAIRES
Me François Comeau Notaire
Me Amélie Corriveau Notaire
Saint-Léonard-d'Aston 819 399-2673
Notre-Dame-du-Bon-Conseil 819 336-2200

Garderie
Jeune grand-maman active, repas équilibré, jeux, bricolage,
Diane Comtois 819-336-5918

réviseure
poète
Diane
correctrice
Descôteaux
200 rue Saint-Thomas
Notre-Dame du Bon-Conseil
Québec J0C 1A0
819.336.3398
info@dianedescoteaux.com

Trucs et astuces pour économiser l'eau au quotidien

Extérieur

Jardinage:

- Plantez la bonne plante au bon endroit : une plante nécessitant du soleil au soleil et une plante nécessitant de l'ombre à l'ombre. Portez également une attention particulière au type de sol adéquat pour la plante. De cette manière, vous optimiserez l'arrosage et l'apparence de vos plantes.

- Favorisez des pots et des cache-pots de couleurs claires, ce qui réduit la vitesse d'assèchement de la terre dans ces contenants.

- Assurez-vous d'arroser le matin ou le soir au pied des plantes. En plus d'éviter l'évaporation en arrosant en profondeur plutôt qu'en surface, on économise l'eau et on favorise le développement racinaire de la plante. Il faut savoir que si on mouille les feuilles en plein soleil, celles-ci risquent de brûler, ce qui donne un mauvais aspect à la plante.

- Redirigez l'eau des gouttières dans les plates-bandes ou sur le gazon et non sur le patio ou sur l'entrée de la voiture. De cette façon, vous récupérez l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin.

- Procurez-vous un baril récupérateur d'eau de pluie pour laver la voiture, arroser les plantes et remplir l'aquarium.

Pelouse:

- Gardez le gazon plus long (6 cm), il retiendra davantage l'humidité et gardera une meilleure apparence. Selon la FIHOQ, la première tonte devrait se faire à environ 5 cm puis le gazon peut demeurer d'une longueur de 8 à 10 cm durant l'été, ne pas être coupé lors de sécheresse et être maintenu à 5 cm à l'automne.

- Utilisez un pluviomètre pour connaître la quantité d'eau tombée sur votre gazon. 2 à 3 cm suffisent par semaine pour garder le gazon en santé.

Piscine:

- Remplissez votre piscine à moins de 20 cm du bord afin de réduire les éclaboussures.

- Utilisez une toile pour recouvrir la piscine afin de prévenir l'évaporation de l'eau.

Programme
d'économie
d'eau potable

Mais surtout, passez le mot! Sensibiliser votre famille, vos amis et vos collègues peut faire toute une différence!

BRIGADIER (ÈRE) SCOLAIRE

Un brigadier (ère) scolaire est présent (e) durant l'année scolaire à l'intersection **des rues St-Jacques et Notre-Dame** selon l'horaire suivant (à noter, il n'y aura plus de brigadier au coin des rues St-Thomas et Notre-Dame) :

de 07h30 à 07h50
de 11h10 à 11h40
de 12h15 à 12h35
de 14h45 à 15h05

Les parents dont les enfants se rendent à pied à l'école sont invités à établir avec eux le chemin le plus approprié et le plus sécuritaire possible qu'ils devraient toujours suivre à l'aller comme au retour et suivre les consignes et indications du brigadier (ère) scolaire.

Rôle du brigadier (ère)

- accompagner les enfants pour traverser la rue (ne les accompagne pas jusqu'à l'école)
- interrompre la circulation des véhicules au moyen de son enseigne.

Espérant répondre d'avantage aux besoins exprimés, nos meilleures salutations.

Bénévoles pour la bibliothèque

La bibliothèque de Notre-Dame-du-Bon-Conseil est à la recherche de bénévoles pour offrir ses services sur une base régulière afin d'accomplir différentes tâches telles le prêt et le retour de livres, replacer les livres, accueillir les nouveaux membres et plusieurs autres tâches connexes.

Si vous êtes intéressés (es), n'hésitez pas à me rejoindre.

Mme Dominique St-Germain
Coordonnatrice, bibliothèque municipale de Notre-Dame-du-Bon-Conseil
819 336-3461

VIE COMMUNAUTAIRE

Club FADOQ
de Bon-Conseil
Centre-du-Québec

NOËL EN AUTOMNE

À Sainte-Adèle avec Monsieur Soleil
du 8 au 10 octobre 2013
autocar de luxe, Hôtel Chanteclerc, 2 nuits
occupation double, 379 $ occupation simple, 475 $
Marguerite au 819 336-3570.

Les vacances sont terminées et j'espère que vous êtes en forme pour reprendre les activités.

VIACTIVE

Hommes et femmes de tous âges, les exercices de VIACTIVE commencent le jeudi 12 septembre à 9h00 à la salle du Club Fadoq. **Gratuit pour les membres** et 1 $ pour les non-membres. Soyez au rendez-vous!

Les **activités (les jeux) du mercredi reprennent** le 18 septembre à 13h30. Nous vous attendons.

SOUPER ET SOIRÉE

Souper chaud gratuit pour tous les membres, le mercredi 25 septembre 2013 à 17h30. **Réservez avant le 21 septembre** (car les noms de l'an passé ont été annulés) à Pierrette Lamarche au 819 336-5302. Ce souper sera suivi d'une soirée où nous aurons comme invité : **Monsieur André Garant, maire de Saint-Élie-de-Caxton**. Ce dernier viendra nous parler de son **village et de l'influence de « Fred Pellerin** ». Vous aurez une soirée intéressante, captivante et dynamique. **Nous vous attendons en grand nombre. Tout le public est invité et c'est gratuit. Je compte sur vous tous pour en parler à votre entourage. Nous sommes privilégiés d'avoir cette personne comme conférencier.**

DANSE

Samedi le 5 octobre 2013, avec « Les Phoenix » et ce, tous les premiers samedis du mois. C'est votre soirée au profit de votre club et en plus, vous avez un café en fin de soirée. Bienvenue à tous, membres et non-membres. Responsable: Aline P. Allard, 819-336-3427.

Aussi les cours de danse reprennent le jeudi 3 octobre à 20h00.

N'oubliez pas que septembre est le mois du renouvellement de votre carte Fadoq.

« Je n'ai pas peur de demain, car j'ai vu hier et j'aime aujourd'hui! »

Réjeanne Comeau, présidente
819 336-5052

Recrutement pompiers/pompières

Le service incendie est présentement en recrutement pour des postes de pompiers/ères pour son service qui dessert une population de près de 4 000 habitants. Sous l'autorité du directeur, le pompier est appelé à intervenir lors de situations d'urgence sur le territoire de la municipalité ainsi que sur le territoire des municipalités avoisinantes requérant notre aide.

Qualifications et exigences

- Posséder une formation en sécurité incendie « Modules 1 à 9 » ou « Pompier 1 » ou s'engager à suivre la formation « Pompier 1 » selon les modalités et les délais prévus par le service.
- Être en bonne condition physique et être disposé à se soumettre à un examen médical.
- Détenir un permis de conduire classe 4A valide ou s'engager à l'acquérir dans les 12 mois suivant l'embauche.
- N'avoir aucun antécédent judiciaire qui peut l'empêcher dans l'exercice de sa fonction.
- Avoir une bonne disponibilité.

Avoir son lieu de résidence principale dans les municipalités que nous desservons : Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Sainte-Clotilde-de-Horton, une partie de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Pour les personnes intéressées, communiquer avec :
Styven Lafrenière
Directeur service incendie inter-municipal Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Sainte-Clotilde-de-Horton
819 818-1823
courriel : incendiebonconseil@cgocable.ca

VIE COMMUNAUTAIRE

CONFERENCE
M. JEAN-MARC RAYMOND
LA PHOTOGRAPHIE
MARDI LE 17 SEPTEMBRE 2013
19H00

Ce cours s'adresse à toutes les personnes qui aiment prendre des photos en voyageant. Abondamment illustré de nombreux exemples et modèles, le cours porte sur les sujets suivants: le sujet, le cadrage, la photo panoramique, la couleur, le noir et blanc, la texture et les formes, la perspective, l'ombre et la lumière, les réflexions, les détails, la photographie intérieure, l'identification des sujets et des lieux, dans le sac de voyage, les émotions, le message et l'inspiration.

Dominique St-Germain
Coordonnatrice
Bibliothèque Notre-Dame-du-Bon-Conseil
541 rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
819-336-2967

ProColor Prestige
EXPERT CARROSSIER
AUTO PROPERFEX
DÉBOSSELAGE & PEINTURE
Denis Therrien
Propriétaire
1360, route 122
Notre-Dame du Bon Conseil Qc
J0C 1A0
Tél. : (819) 336-2388
Fax : (819) 336-
Courriel : properfexauto@cgocable.ca

Firme Martin Paradis
Arpenteurs-Géomètres
Martin Paradis, B.Sc.A.
Arpenteur-Géomètre
Courriel : mparadis@paradis-arpenteurs.com
2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3
Tél. : 819-478-3759 / Téléc. : 819-478-4169

www.decosurfaces.com
DECO SURFACES
TAPIS NOTRE-DAME INC.
Couvre-plancher et décoration
Ma vie, Mon décor.
150, rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0
Tél. : 819 336-2828 / Fax : 819 336-2394
R.B.Q. : 3089-1394-96

DEGRANDPRÉ
Puits artésiens
Puits ▼ Pompes ▼ Traitement d'eau
Pompco
Samuel St-Pierre
819 740-9110
Drummondville : 819 472-3286
Fax : 819 472-7402
samuel@degrandprepuits.com RBQ : 8335-7996-13
5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3V9

PRATIQUE BOVINE ET ÉQUINE
Dr. Guillaume Bergeron
Dre. Danny Mercure
Dre. Karine St-Onge
Dr. René Bergeron
Dr. Jean-Philippe Pelletier
Dre. France Sylvestre
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
Bon Conseil
324 rue Notre-Dame, Bon-Conseil, Qc, J0C 1A0
MÉDECINE CHIRURGIE PETITS ANIMAUX
Téléphone : 819-336-3332
Télécopie : 819-336-2399
Messagerie : clinvetbc@ntic.qc.ca

RONA
THOMAS CAYA (1982) INC.
Bois, Quincaillerie
Matériaux de Construction
Portes & Fenêtres
Ancestrale sur mesure.
2844, route 122 C.P. 240
Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec
J0C 1A0
Téléphone: 819-336-2818
Télécopieur: 819-336-2819
Courriel: tcaya@ntic.qc.ca
www.rona.ca

Livraison
Salle à manger
Déjeuner dès 6h a.m.
RESTAURANT le Canadien
819.336.5336
2841, Route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec, J0C 1A0

Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec
SSJB
Laurendy Touchette, représentante
Assurance vie et assurance accidents
Téléphone : 819 336-2736
Siège social : 449, rue Notre-Dame
Drummondville (Québec) J2B 2K9
Téléphone : 819 478-2519
www.ssjbcq.qc.ca

NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL Village

Pour y vivre et grandir !

ÉLECTIONS GÉNÉRALES

3 NOVEMBRE 2013

OFFRES D'EMPLOI

Poste	Dimanche 27 octobre de 11h00 à 21h00	Dimanche 3 novembre de 9h00 à 21h00
scrutateur		
secrétaire		
table de vérification		
vérificateur	Mardi 15 octobre de 19h00 à 22h00 Mercredi 16 octobre de 10h00 à 13h00 Lundi 21 octobre de 14h30 à 17h30	

Nom : ----------

Adresse : ----------

Tél. : ----------

No. d'assurance sociale : ----------

Date de naissance : ----------

Mme Isabelle Dumont, présidente d'élection
Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél. : 819 336-2744
Téléc. : 819 336-2030

ANNONCES CLASSÉES

Desjardins
Caisse populaire
de l'Est de Drummond

Bourses d'études de la Caisse - ne tardez pas à vous inscrire, vous avez jusqu'au 27 septembre !

- Comme l'an passé, inscrivez-vous directement en ligne au www.boursesdetudes.info et remettez aussi votre preuve de fréquentation scolaire (horaire de cours) en même temps !
- **9 500 $ en tirage** si vous êtes étudiant (professionnel, collégial et universitaire) à temps plein et membre de la Caisse depuis le 31 mai 2013.
- Tous les détails et règlements disponibles en Caisse, sur le site Internet de la Caisse ainsi que sur le Facebook de la Caisse.
- Vous devez être présent au **Souper gala – remise de bourses d'études le vendredi 11 octobre 2013** à l'Érablière la Pente Douce de Bon-Conseil pour participer au tirage d'une bourse d'études.

Carte Visa pour étudiants

Nouveau : Avis de paiement!
Recevez un rappel amical par courriel si, à 3 jours de la date d'échéance du relevé, vous n'avez pas effectué le paiement de votre compte VISA Desjardins JUSTE POUR ÉTUDIANTS.
En savoir plus sur le service Avis de paiement
Vous êtes admissible si vous êtes étudiant et êtes âgé de moins de 25 ans.

JUSTE POUR ÉTUDIANTS
Un excellent moyen de se bâtir un dossier de crédit!

- Taux d'intérêt : **19,4 %**
- Taux d'intérêt réduit en option : 12,9 % (30 $/an)
- Frais annuels : **aucun**
- Service de personnalisation Mon image
- Choix parmi 2 visuels non personnalisés en édition limitée
- Protection-cellulaire
- Billetterie à la carte
- Assurance voyage de 3 jours sans frais
- Technologie sans contact Visa payWave
- Avis de paiement

En savoir plus sur la carte JUSTE POUR ÉTUDIANTS

Demande de carte VISA Desjardins JUSTE POUR ÉTUDIANTS

Marge de crédit Avantage étudiant

En bref
Principale caractéristique : marge de crédit pour étudiants
Limite de crédit : communiquez avec un conseiller à une caisse
Taux d'intérêt : taux avantageux pendant vos études
Remboursement : pendant vos études (à temps plein), vous payez uniquement les intérêts sur le capital

Ce produit fait partie de l'offre
uaid étudiants

Pour en savoir plus sur la marge de crédit Avantage étudiant, consultez le lien :
http://www.desjardins.com/fr/particuliers/produits_services/financement/marge_credit/mc_avantage.jsp.

Source : **www.desjardins.com**

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil
330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur: (819) 336-2731

Centre de services Saint-Brigitte-des-Saults
Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover
Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey

VIE COMMUNAUTAIRE

PRIMERICA

Yvon Grenier
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective

Primerica
810-A Notre Dame
N-D.-du-Bon-Co (QC) J0C 1A0

819 336 3755 Bureau
819 336 3705 Télécopieur
866 837 7245 Sans Frais
819 336 3830 Résidence
ygrenier.cn287@primerica.com
www.primerica.com/yvongrenier

PRO Quincaillerie

Quincaillerie Bon-Conseil inc.
140, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

Téléphone : (819) 336-3678
Télécopieur : (819) 336-3679

Ouvert 7 jours

Aussi agent
Auto Maximum

Guy & Pauline, propriétaires
Steeve et Éric Lemaire

PVA Pavage Veilleux Asphalte

Pavage Veilleux 1990 Inc.
C.P. 299, Notre-Dame-du-Bon-Conseil J0C 1A0
• Siège Social : (819) 336-2198 - Sans Frais : 1 800 757-2198
• Nicolet : (819) 293-8085
• Victoriaville : (819) 752-6515 Licence RBQ : 2416-8304-95

Salon d'Esthétique Denise Pinard
Esthéticienne d'expérience

Soin du visage
Épilation à la cire tiède et chaude
Soin du corps (sablage corporel)

111, rue Notre-Dame,
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Cté Drummond J0C 1A0

Rendez-vous
(819) 336-3508

MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.
1720 ROUTE 122
NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL QC J0C 1A0

QUINCAILLERIE UNIMAT
ÉQUIPEMENT AGRICOLE & PELOUSE ET JARDIN

ÉRIC LANDRY
MARIO LANDRY
RENALD LANDRY

TEL: 819-336-2130
FAX: 819-336-2233
MACH.BENOIT@NTIC.QC.CA

Pierre Fischer
Enseignant en Électronique.
Technicien en communication.

Réparation d'Ordinateur, mise à jour et anti-virus, Écran plat,réseau residentiel. Cours de base, Office, Internet et programmes de courriel.

819-850-2648

201, rue St-Félix,
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Qc. J0C 1A0

Oxy-Centre Inc.
«Une équipe locale pour une expertise mondiale»

CLAUDE LEMAY
Tél.: 819 336-5333 • Cell.: 819 470-0781
Téléc.: 819 336-5330 • Sans frais: 1 866 395-5333

1723, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0 • oxy.centre.inc@cgocable.ca

AIR LIQUIDE DISTRIBUTEUR

SA Smith Asphalte inc.
RBQ: 2166-1632-09
Depuis 1956
Résidentiel & Commercial
Estimation Gratuite
Tél.: 819 336-3444 / Sans frais : 1 866 250-3444
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
www.smithasphalte.com

VIE COMMUNAUTAIRE

VESTIAIRE BON-CONSEIL

Heures d'ouverture:

Mercredi de 13h00 à 16h00
de 18h00 à 20h00
Jeudi de 13h00 à 16h00

Monique Audet, responsable 819 336-2113

Richard Plante électrique inc.
Entrepreneur Électricien
résidentiel • commercial • industriel
1075, Rang 10 et 11, Sainte-Clotilde-de-Horton
(Québec) J0A 1H0
tél.: 819-336-2048
téléc.: 819-336-9248
RBQ : 5585-8427-01

Clinique vétérinaire Centre du Québec Inc.
167, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
J0C 1A0
Tél. : 819 336-5050
Fax : 819 336-5051
Courriel : cvcq@cgocable.ca
animaux de ferme et de compagnie
Dr L. Mills, Dr J-Y. Perreault, Dre L. Simoneau, Dr R. Dupras
Dre Y. Brunet, Dre V. Gagnon, Dr P. Gibeau,
Dre N. Ruest, Dre J. Van Calsteren, Dre I. Veilleux

Chevaliers de Colomb
Conseil 7753
S.C. Pierre Fischer, GC 819-850-2648
Raymond Comeau, SF 819-336-5203
541, rue Elphège-Bourgeois,
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Qc. J0C 1A0
Réunion tous les deuxièmes mercredis de chaque mois

sintra INC.
www.sintra.ca
Région Centre du Québec
911, rue Mathieu, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, J0C 1A0
Téléphone: (819) 336-2666
SERVICES
Construction de routes, égouts, aqueducs, terrassement, excavation, concassage, pavage
Usines d'asphalte certifées, ISO 9001 (2000)
Licence R.B.Q.: 8006-9552-07
St-Charles: (819) 472-4852
Princeville: (819) 364-5356
Victoriaville: (819) 752-5757
Sorel: (450) 742-5993

Desjardins
Caisse populaire
de l'Est de Drummond
Siège social
330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : 819 336-2600
Sans frais : 1 866 838-2600
Télécopieur : 819 336-2731
www.desjardins.com

CARDINAL
Les Pommes de Terre CARDINAL inc.
Producteur de pommes de terre
Distributeur en gros et détail
1280, Rang 7, Ste-Brigitte-des-Saults, Co. Nicolet
Québec, Canada J0C 1E0
(819) 336-4442
Fax: (819) 336-4900
Claude - Yvon - Martin

Horaire collectes ordures et récupération **Septembre 2013**

dim.	lun.	ma.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

LÉGENDE

ATTENTION: CHANGEMENT

ORDURES

RÉCUPÉRATION

COMMERCES à chargement avant
Ordures TOUS LES MERCREDIS

Récupération TOUS LES MARDIS

Veuillez noter qu'au Centre Communautaire, se trouve un contenant pouvant recevoir vos piles usagées de même que vos cellulaires.

Merci de penser « Récupérons et sauvons la planète ».

Recherché

RETROUVEZ VOTRE ANIMAL

Pour tout animal perdu (chien ou chat), contactez la SPAD (Société Protectrice des animaux Drummond) au 819 472-5700.

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

819 336-2744

819 336-2030

Courriel:
nd.bonconseil@cgocable.ca

Site internet:
www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi
8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Numéros de téléphone importants

Âge d'Or **336-3334**
Ambulance **9-1-1**
Bureau de poste **336-2611**
Carrefour jeunesse-emploi..... **819 358-9838**
C.L.S.C..... **474-2572**
Centre Communautaire **336-2744**
Commission de Développement
Socio-Économique Village..... **336-2744**
CPE Papillon Enchanté..... **336-5452**
Distilla-Cèdre **397-5010**
École Bon-Conseil..... **819 850-1622**
Fourrière municipale..... **472-5700**
Gai Écoute inc..... **514 866-6788**
Garage municipal village..... **336-3854**
Garage municipal village cellulaire ... **479-5640**
HLM (Mercédèse Tourigny) **336-7175**
Hôtel de ville, village..... **336-2744**
Info-Crime..... **1-800-711-1800**
Info-Santé..... **8-1-1**
Pavillon du Centre (patinoire)..... **336-3854**
Police..... **9-1-1**
Pompiers..... **9-1-1**
Presbytère Bon-Conseil **336-2163**
SPAD..... **472-5700**
Taxi Bon-Conseil..... **336-3030**
Transport collectif (billetterie)..... **336-2744**
Vestiaire..... **336-2113**

Place aux organismes

Vous désirez donner de l'information à vos membres? Vous voulez faire connaître vos activités? Apportez vos textes dactylographiés ou non à l'hôtel de ville, village situé au 541, rue Notre-Dame.

Date de tombée :

Le **15** de chaque mois ou la journée ouvrable précédente si le bureau est fermé.

Date de parution :
Vers la fin du mois

Carte d'affaires: $25.00/pour 2 ans

Annonce classée:

25 mots	$10.00
1/2 page	$50.00
1 page	$100.00

Équipe de rédaction

Rédaction et vérification
Isabelle Dumont
Anne-Marie D. Pelletier
Jovette Douville

Collaborateurs
Les responsables municipaux et
les organismes communautaires.

Bibliothèque municipale
située au 541, rue Notre-Dame

Heures d'ouverture:

Lundi: 9h30 à 11h00
Mardi: 18h00 à 19h30
Samedi: 9h00 à 10h30
NOTE: Fermée les jours de congés fériés